



Les Francas de l'Isère

Présentent

LA QUINZAINE DES DROITS DE L'ENFANT 2009

CELEBRATION DU 20^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA CONVENTION
INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

DU 13 AU 28 NOVEMBRE 2009
ISERE

SOMMAIRE

<u>Présentation Générale de la Quinzaine des Droits de l'Enfant</u>	page 3
<u>Concours International « Agis pour tes Droits »</u>	page 4
<u>Neuvième édition de la Fête de l'enfance</u>	page 5
<u>Les Classes Citoyennes</u>	page 6
<u>Calendrier récapitulatif de la Quinzaine des Droits de l'Enfant</u>	page 7
<u>Contacts</u>	page 8

RENDRE ACCESSIBLE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ET CELEBRER UN ANNIVERSAIRE

La quinzaine des droits de l'enfant est née à l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Nous mettons en œuvre, en cette année commémorative, un rapprochement entre plusieurs événements que nous proposons, coordonnons et impulsions depuis plusieurs années sur le territoire :

1. **le Concours International d’Affiches « Agis pour tes Droits »** porté par la Fédération Nationale des Francas et coordonné en Isère par notre association :

« Agis pour tes Droits » est une opération nationale créée, il y a plus de dix ans, par les Francas de Seine Saint-Denis dans le but d'informer au mieux les enfants et les adolescents sur l'exercice de la citoyenneté. Cette opération bénéficie du parrainage du Ministère de l'Education Nationale.

2. **la Fête de l'Enfance** (dont l'année 2009 sera la neuvième édition) coordonnée par les Francas de l'Isère depuis l'an 2000 :

La Fête de l'Enfance s'inscrit dans l'affirmation et la promotion du développement éducatif local pour les enfants. C'est l'occasion d'une création collective propice à contribuer à rendre plus visible la place des enfants dans la cité.

3. **les classes citoyennes** portées par Les Francas de l'Isère avec l'association Citoyen en Herbe et la MJC Mutualité

Les classes citoyennes sont des projets proposés à des enseignants afin de mettre en place des modules d'éducation citoyenne dans leur classe et un échange avec une autre classe engagée dans la même démarche.

En cette année 2009, chacun de ces projets prend une ampleur particulière afin de célébrer les Droits de l'Enfant. Cette **quinzaine des droits de l'enfant** a été construite à partir des dix droits fondamentaux énoncés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfants que nous avons résumé et mis à la portée des enfants de la manière suivante :

- J'ai le droit à l'égalité en particulier entre filles et garçons
- **J'ai le droit de rêver, de rire, de jouer et de participer à des activités culturelles, ludiques et sportives**
- J'ai le droit de ne pas être exploité
- J'ai le droit d'être soigné et de bénéficier de soins adaptés à mon handicap et à mon âge
- J'ai le droit d'être aimé et respecté
- **J'ai le droit d'avoir une éducation**
- J'ai le droit d'être protégé de la violence, ce qui inclut également la guerre et la prison
- J'ai le droit d'avoir une identité, une famille, une vie privée
- J'ai le droit d'être nourri, logé, et de grandir dans de bonnes conditions
- **J'ai le droit de m'exprimer, de donner mon avis et de participer à la vie de la société en qualité de citoyen**

CONCOURS INTERNATIONAL D’AFFICHES AGIS POUR TES DROITS

« J’AI LE DROIT DE M’EXPRIMER, DE DONNER MON AVIS ET DE PARTICIPER A LA VIE DE LA SOCIETE EN QUALITE DE CITOYEN »

OBJECTIF :

Le concours d’affiches a une ampleur nationale (et au-delà par l’implication de partenaires européens et internationaux). **Il sollicite la capacité d’expression et de créativité des enfants et adolescents, dans des projets individuels ou collectifs, soutenus par des enseignants ou des animateurs, sur le temps de loisirs ou sur le temps scolaire.** L’objectif de cette manifestation, est tout d’abord de permettre aux enfants et aux adolescents de réfléchir sur ce qu’ils connaissent réellement des « Droits de l’Enfant » mais aussi de se forger une opinion, de s’exprimer sur la manière dont ils sont mis en œuvre aujourd’hui en France et dans le monde, et sur le rôle et l’influence de la convention dans notre société.

THEMATIQUE :

La Convention Internationale des Droits de l’Enfant a 20 ans : « Qu’est-ce qu’on en sait ? Qu’est-ce qu’on en fait ? »

Pour cette édition 2009, il s’agit de porter un regard lucide, critique, et constructif sur la situation des Droits de l’Enfant, en France et dans le Monde et d’envisager des pistes d’actions possibles pour promouvoir et mettre en œuvre les différents droits énoncés dans la Convention.

CONCEPT :

Le concours d’affiches est une occasion pour les enfants et les jeunes de réfléchir au respect et à la mise en œuvre de leurs droits. Il s’agit de mettre cette réflexion en images, en interpellant, en dénonçant et/ou en apportant une solution à la situation et ainsi de faire avancer les Droits de l’Enfant et, de fait, les Droits de l’Homme.

Le concours d’affiches international « Agis pour tes droits » se déroule en deux phases : une phase départementale avec un jury local. Les affiches sélectionnées sont alors envoyées à Strasbourg pour le jury final à l’occasion de l’opération nationale « Strasbourg Capitale Européenne des Droits de l’enfant » en novembre 2009. Les affiches primées par le jury final sont regroupées dans une exposition itinérante dans toute la France mais aussi dans un agenda 2010 « Agis pour tes Droits » offert à tous les participants.

PUBLIC CIBLE :

Le concours d’affiche est ouvert à toute personne adulte, jeune et enfant dans le cadre scolaire comme dans le cadre extrascolaire participant de façon individuelle ou collective.

**« J'AI LE DROIT DE REVER, DE RIRE, DE JOUER ET DE PARTICIPER A DES
ACTIVITES CULTURELLES, LUDIQUES ET SPORTIVES »**

OBJECTIF :

La « Fête de l'enfance » permet d'amener les enfants et les parents à une réflexion, une meilleure connaissance des droits et des devoirs de l'enfant dans un cadre ludique. L'objectif est d'**offrir un moment festif aux familles en accès libre et gratuit, un espace de liberté pour les enfants et d'expression et de réflexion pour les parents**. Ce moment partagé avec l'ensemble de la communauté éducative propose un temps privilégié de loisirs et de création intergénérationnelle. Ce projet est fédérateur pour tous les acteurs bénévoles et professionnels du réseau socioéducatif avec qui nous co-construisons l'évènement et qui, peuvent, ce jour là, valoriser leurs actions quotidiennes et les lieux d'accueil de l'enfance, de la jeunesse et de la petite enfance.

THEMATIQUE :

L'enfant et le jeu

Cette année, nous avons mis l'accent sur le droit aux loisirs des enfants. Cette déclinaison autour du jeu de la thématique des droits de l'enfant permet d'aborder de nombreux objectifs des activités de loisirs. En effet, le jeu, élément indispensable du développement de l'enfant peut servir à : découvrir et apprendre des règles, se construire, imaginer, partager, s'exprimer, s'amuser, apprendre, rêver, se distraire, gagner...

CONCEPT :

En amont de la « Fête de l'enfance », un travail sera effectué auprès des familles des équipements socioculturels des différents quartiers par le biais de tables-rondes. Ces tables-rondes traiteront de quatre thématiques en lien avec les droits de l'enfant : l'Education, la Famille, la Justice, la Police. Par ailleurs, une radio locale « Fête de l'enfance » diffusera des débats et tables-rondes sur Grenoble dans la semaine qui précède l'évènement.

La Fête de l'enfance : L'évènement festif aura lieu le 27 et 28 Novembre à Alpes Congrès (Grenoble). Sur plus de 3000 m², une quarantaine d'associations et d'institutions proposent de nombreux ateliers et activités ludiques, artistiques, culturelles pour les enfants de 0 à 13 ans et leurs familles. Ces ateliers, ouverts le samedi toute la journée de 10h à 18h, seront répartis en plusieurs espaces: petite enfance, espace parental, sciences, cinéma, lecture et contes avec des animations diverses en lien avec les Droits de l'Enfant (jeux d'adresse, de stratégie et de hasard, des animations scientifiques, audio-visuelles, manuelles, créatives...). Pour clôturer ces journées, un spectacle déambulatoire investira les lieux. Un accueil de scolaires est proposé à huit classes iséroises et deux classes de collège le vendredi 27 novembre après-midi.

PUBLIC CIBLE :

La Fête de l'enfance s'adresse à toutes les familles iséroises. L'accès libre et gratuit aux animations permet une grande mixité sociale et culturelle du public. Par ailleurs, un partenariat fort avec les associations du secteur du handicap nous permet d'accueillir des enfants porteurs de handicap et de leur proposer des animations adaptées.

LES CLASSES CITOYENNES

« J'AI LE DROIT D'AVOIR UNE EDUCATION » « J'AI LE DROIT DE M'EXPRIMER, DE DONNER MON AVIS ET DE PARTICIPER A LA VIE DE LA SOCIETE EN QUALITE DE CITOYEN »

OBJECTIF :

L'objectif principal est de permettre aux enfants de **s'approprier des notions contribuant à la construction des citoyens de demain et d'explorer les différents champs de la citoyenneté**. Ce projet de classe ouvert sur l'extérieur promeut auprès des enfants une future participation citoyenne et met en avant les enjeux de la construction d'une vie sociétale. Enfin, les classes citoyennes lient les apprentissages scolaires à la vie quotidienne et à de véritables situations de communication, en favorisant la maîtrise du langage et la langue française.

THEMATIQUE :

Développement durable et habitat durable

L'école est le lieu de travail et de vie pour les enfants où le développement durable peut être concrètement mis en œuvre. Cette thématique co-construite avec les enseignants investis dans le projet permettra une sensibilisation des enfants à l'écocitoyenneté. Cette thématique favorise les comportements eco-responsables et permet aux enfants d'appréhender des outils pour agir au quotidien pour l'environnement.

CONCEPT :

Le concept propose une approche innovante et attractive des contenus citoyens des programmes scolaires et permet un rapprochement entre l'Education Nationale et l'Education Populaire. Les modules proposent différentes actions (visites de structures, rencontres avec des techniciens et élus des collectivités locales, menée de débats, prise de position, réalisation d'expositions, de maquettes...) qui sont menées conjointement avec l'enseignant. Le module proposé ici se déroulera d'octobre à novembre 2009 et les travaux réalisés seront présentés par les enfants le 27 novembre lors de la Fête de l'enfance.

PUBLIC CIBLE :

Quatre classes de deux écoles élémentaires participeront à ce module. Les deux écoles impliquées se situent dans deux communes (Grenoble et Fontaine) et sont implantées dans des quartiers aux profils sociologiques très différents permettant une mixité sociale des enfants participant et des échanges riches entre les deux écoles: l'une est située dans le quartier administratif (Ecole Menon) du centre ville de Grenoble, l'autre dans une zone d'Education Prioritaire de Fontaine (Ecole Anatole France).

CALENDRIER RECAPITULATIF DE LA QUINZAINE DES DROITS DE L'ENFANT 2009

- **Aout-septembre : Promotion du Concours « Agis pour tes Droits » dans les accueils de loisirs et les écoles iséroises**
- **Début octobre: Démarrage du module des classes citoyennes**
- **Octobre-novembre : Module des classes citoyennes dans les deux écoles impliquées**
- **2 octobre : Fin des inscriptions au Concours « Agis pour tes Droits »**
- **Du 2 octobre au 8 novembre : Réalisation des affiches dans les écoles et accueils de loisirs inscrits au concours « Agis pour tes Droits »**
- **Du 25 octobre au 4 novembre : Débats sur les Droits de l'Enfant dans les structures et associations partenaires de la Fête de l'Enfance**
- **9 novembre : Fin de la réception des affiches du Concours « Agis pour tes Droits » à l'Association Départementale des Francas de l'Isère**

Du 13 au 28 novembre : Quinzaine des Droits de l'Enfant

- **Du 13 au 26 novembre : Animations autour des Droits de l'enfant dans les structures et associations partenaires de la Fête de l'Enfance en préparation de la journée du 28 novembre.**
- **13 novembre : Jury Départemental du concours « Agis pour tes Droits » à la Maison des Associations, Grenoble**
- **Du 15 au 26 novembre : Radio locale de la Fête de l'enfance**
- **20 novembre : Cérémonie officielle du 20^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à Grenoble avec l'exposition des affiches non sélectionnées pour le jury national à Strasbourg.**
- **22 novembre : Jury national du concours « Agis pour tes Droits » à Strasbourg**
- **27 novembre : Accueil des scolaires à la Fête de l'enfance avec présentation des travaux des Classes Citoyennes.**
- **28 novembre : Fête de l'enfance à Alpes Congrès**

CONTACTS

Pour tout renseignement sur la Quinzaine des Droits de l'Enfant 2009:

**Les Francas de l'Isère
Maison des Associations
6, Rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble
Tél : 04 56 40 61 10
Fax : 04 76 85 08 47
contact@francas38.asso.fr**

Contact :

Concours « Agis pour tes Droits » : Jorge AMARO, Animateur Départemental

Fête de l'enfance : Sarah BOUKAALA, Chargée de mission ou Delphine NAL, coordinatrice stagiaire

Classes Citoyennes : Sarah BOUKAALA, Chargée de mission